

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
du centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau,
tenue le 21 mars 2016 à 16 h 30 à la salle de conférence du CFPVG.

| | | | | |
|-----------------|------------------|---|-----|---|
| Sont présents : | M ^{mes} | Martine Brisebois (R) Danielle Dénoimé Sylvie Geoffrion Linda Mantha Jennifer Richard | MM. | Claude Miner Serge Lacourcière |
| Sont absents | M ^{mes} | Helen Marga Lucie Martel | MM | Guillaume Bergeron Pierre Croteau, Remplacé par Martine Brisebois |

16-03-01

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Miner, président du conseil souhaite la bienvenue aux membres présents et présidera la réunion. Le quorum étant dépassé la séance est ouverte à 16h32. M^{me} Jennifer Richard fait fonction de secrétaire.

16-03-02

2. Parole au public et correspondance

Aucun public n'est présent et aucune correspondance n'a été reçue.

16-03-03

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour, doc. 1

L'ordre du jour ayant été envoyé aux membres avant la rencontre, il est proposée par M^{me} Geoffrion d'adopter l'ordre du jour tel quel, tout en permettant à M. Lacourcière d'ajouter le point 6A, concernant une résolution pour les frais du lancement du nouveau logo et d'un nouveau site internet et d'ajouter au point 16a DVD CSST.

16-03-04

4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2016, doc. 2

La lecture du procès-verbal n'est pas faite au moment de la réunion. Ce dernier a été envoyé aux membres suite à sa rédaction et de nouveau avant la rencontre. De plus, les points occasionnant des suivis reviennent à l'ordre du jour de la présente rencontre. Les suivis seront donc faits au fur et à mesure. Suite à ce constat, il est proposé par M^{me} Geoffrion d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité

16-03-05

5. Adoption du calendrier scolaire 2016-2017 CFPVG et CFPP, doc. 3

Le calendrier scolaire est présenté aux membres. M. Lacourcière explique que 12 journées pédagogiques sont prévues en 2016-2017. Le premier jour de travail des enseignants sera le 24 août 2016 et le dernier le 28 juin 2017. Comme le congé de Noël se termine un jeudi, deux journées pédagogiques sont prévues, l'une le vendredi 6 janvier et l'autre le lundi 9 janvier 2017. Mme Dénoimé propose l'adoption du calendrier scolaire 2016-2017.

16-03-06

6. État du budget 2015-2016, doc. 4

M. Lacourrière présente le budget révisé en date du 21 mars 2016. La plupart des comptes budgétaires affichent une disponibilité entre 25% et 30%, soit l'équivalent du temps restant à l'année scolaire. Comme la majorité des dépenses sont enregistrées par le centre et la plupart des revenus par les ressources financières, le budget actuel montre un déficit non-réel de 68 950\$. Comme les revenus varient selon le financement des ETP, il ne sera déposé qu'en fin d'année avec la déclaration des ETP. Le surplus actuel devrait être le même que celui déclaré pour l'année 2014-2015, soit de 6 881,25\$.

6A) Comme il est important d'assurer une présence sur les médias sociaux et sur internet, l'urgence de créer un nouveau site internet plus attrayant et adapté à la clientèle d'aujourd'hui se fait grandement sentir. Pour ce faire, le centre a plusieurs choix, soit de créer soi-même ou d'engager une entreprise se spécialisant dans le domaine. Il a été accepté par les ressources financières de permettre au conseil d'établissement, sur adoption d'une résolution par ce même conseil, de permettre de comptabiliser une partie de la dépense dans le poste budgétaire du conseil d'établissement, pour lequel le solde se cumule depuis plusieurs années et pour lequel le centre n'a que très peu de dépenses. Actuellement, le montant disponible est de 5 379,00\$.

Il est donc proposé par Madame Geoffrion de permettre au centre de formation de doter la dépense pour la conception d'un nouveau site internet pour la formation professionnelle dans le compte budgétaire du conseil d'établissement pour une partie des dépenses engendrées par la conception d'un nouveau site internet incluant le dévoilement du nouveau logo du CFPVG et l'excédent, s'il y a lieu, dans le compte budgétaire de matériel, appareillage et outillage.

Résolution est adoptée à l'unanimité. Résolution du conseil 03.21.16-01

16-03-07

7. Entente avec le Centre Local d'Emploi

Depuis quelques années, le Centre Local de Maniwaki rembourse les dépenses de salaire d'une technicienne en travail social pour effectuer le suivi des clients d'emploi-Québec qui suivent un programme au CFPVG. L'année financière d'Emploi-Québec se terminant le 31 mars prochain, il a été accepté de reconduire ce contrat, au même rythme soit 14 heures de présence au centre par semaine. De plus, il a été demandé à ce que la présence soit accrue, donc l'horaire de 2 jours par semaine a été modifié à 4 après-midis par semaine, pour le même nombre d'heures au total.

16-03-08

8. Retour sur l'académie de l'Avenir (5^e édition), doc. 5

La cinquième édition de l'académie de l'avenir a eu le succès qu'on lui espérait depuis sa première édition en juin 2012. Au total, on compte 67 élèves qui ont vécu une expérience unique. La liste des commanditaires est présentée aux membres présents. Une mention spéciale de remerciement est faite à M. Claude Miner, pour les sommes reçues du club optimiste, par l'entremise de la Couse de canards et d'Opération Nez-Rouge. Ces sommes ont servi à acheter les collations et la nourriture et de conserver la gratuité de l'activité pour les élèves.

16-03-09

9. Olympiades de la formation professionnelle, délégation CFPVG

M. Lacourcière est très fier de confirmer la participation de trois élèves aux Olympiades de la formation professionnelle qui aura lieu en mai prochain. Une délégation de trois programmes, soient en mécanique automobile, mécanique de véhicules légers et secrétariat.

On se rappelle les compétitions locales et régionales en mécanique automobile qui ont eu lieu depuis janvier dernier. M. Marc-Olivier Larouche, s'est mérité une place au niveau provincial.

M. Cédric Lafrenière, en véhicules légers accède au niveau provincial automatiquement puisqu'aucune compétition régionale ne peut avoir lieu en Outaouais, le CFPVG étant le seul centre à offrir la formation.

Finalement, une élève complétant le double DEP-Adjointe administrative, M^{me} Anne-Marie-Rozon représentera le CFPVG pour le programme de secrétariat. Les autres centres de formations de l'Outaouais n'ayant pas organisé de compétitions locales, M^{me} Rozon accède, elle aussi, directement au niveau provincial.

16-03-10

10. Mot d'or du français des affaires : Texte retenu par au niveau provincial

En février dernier avait lieu le concours Le Mot d'Or du français des affaires au centre de formation professionnelle. M^{me} Mantha explique que le concours en était à sa 20^e édition. Les participants devaient lire deux textes provenant des magazines l'Actualité et Forbes et qui traitait du français comme principale langue des affaires dans le futur. Par la suite, ils devaient écrire un texte augmentatif d'environ 350 mots sur le sujet. Un des textes, celui de Pamela Lacroix, fut retenue à l'échelle provinciale et le centre de formation a été invité à assister à une remise de prix le 19 mars dernier. Le texte de Mme Lacroix a obtenu une troisième place et le centre de formation la première place pour le projet «Libérez les livres». Pour couronner la journée, une bourse de 1000\$ était tirée parmi les finalistes et c'est le Collège Letendre qui a gagné le tirage au sort. Les enseignants furent tellement impressionnés par le projet qu'ils ont donné la bourse aux enseignantes de secrétariat et comptabilité. La directrice du conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec a d'ailleurs annoncé ne jamais avoir été témoin d'un geste d'altruisme de la sorte en 29 ans. Les membres du conseil proposent d'écrire une lettre de remerciements aux enseignants du Collège Letendre ainsi que des lettres de félicitations à Mmes Pamela Lacroix, Linda Mantha et Martine Brisebois.

16-03-11

11. État des admissions et inscriptions, doc. 6

M^{me} Richard prend la parole pour expliquer le tableau. Celui-ci contient toutes les nouvelles demandes d'admission (et non les rentrées) pour 2015-2016 ainsi que les dossiers de 2014-2015 qui prévoient revenir en 2015-2016. Au total, 149 inscriptions, dont 34 nouvelles de moins de 20 ans et un total de 44 moins de 20 ans.

16-03-12

12. État des diplômés et abandons 2015-2016, doc. 7

M^{me} Richard explique cette fois-ci le tableau représentant en quelque sorte une photo du centre de formation. Au total, 124 élèves ont fréquenté le centre (42 moins de 20 ans). Il y a eu 18 abandons (7 moins de 20 ans) et 2 renvois. 85 élèves (28 moins de 20 ans) sont toujours en formation et nous comptons 19 finissants (7 moins de 20 ans) dont 15 sont diplômés (incluant les mêmes 7 moins de 20 ans). Les motifs de fin de formation nous permettent de constater que certains départs sont inévitables et hors de notre contrôle, tandis que d'autres peuvent être évitées dans le futur si un meilleur suivi est effectué auprès de l'élève. Par exemple, la moitié des abandons sont pour un changement de programme ou pour une poursuite à distance des formations. Ces élèves, avec l'encadrement des enseignants et du personnel ont pu poursuivre

une formation mieux adaptée au lieu de quitter définitivement les bancs d'école. Ils sont considérés comme des abandons puisqu'il y a eu arrêt dans un programme mais l'étudiant poursuit ses études quand même. Si l'on considère que 7 élèves ont changé de programme mais n'ont pas quitté définitivement le centre, les 18 abandons déclarés peuvent influencer le total d'abandons réel du tableau à la baisse.

16-03-13

13. Revue de presse, doc. 8

Depuis janvier, le centre de formation a fait partie du paysage médiatique de la région à presque toutes les semaines, parfois plus d'une fois au sein d'une même édition. Les bons coups, les finissants, es différents projets, tout y est. C'est une bonne façon de faire connaître l'excellence en formation du CFPVG

16-03-14

14. Activités et sorties éducatives

Aucune activité n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du conseil et aucune nouvelle demande d'activité n'a été faite. Une mention sur les méthodes de financement avec des billets à 0,99\$ qui sont maintenant considérées comme étant illégales puisque la régie des jeux, des courses et de l'alcool exige maintenant un permis pour toute activité de financement par tirage au sort.

16-03-15

15. Autres sujets

En début de rencontre, Mme Danielle Dénommé a demandé l'ajout du point 16 a) DVD CSST. Elle prend la parole pour expliquer que le groupe en santé a participé au concours vidéo – Jeunes au travail de la CNESST. On connaîtra en avril si la vidéo envoyée a été sélectionnée parmi les gagnants. La vidéo est jouée pour les membres du conseil.

16. Clôture de la séance

La séance se termine normalement à 18h15.

La secrétaire,

Le président,
